

mencée. C'est le jeudi 20 août, fête de saint Bernard, patron de la servante de Dieu, qu'à eu lieu, à Saint-Gildard, la première séance du procès de l'*Ordinaire*.

La presse catholique en Allemagne

Une petite brochure qui vient d'être publiée à la librairie Kœsel, de Munich, sous le titre de *Journalisme*, donne des aperçus intéressants sur le développement de la presse catholique en Allemagne depuis une trentaine d'années.

En 1880, elle comptait 186 organes, tant journaux que revues ; en 1890, 292 ; en 1900, 419. Aujourd'hui, elle en a 480. Cette augmentation n'est pas seulement due au *Kulturkampf* et à ses suites ; elle tient aussi, et pour une grande part, à l'essor prodigieux qu'ont pris les associations catholiques dans le pays.

Le nombre total de ses abonnés, qui était de 591,000 en 1880, dépasse un million et demi à l'heure actuelle. Dans les seules provinces rhénanes, il est de 775,000.

Indulgences

Un décret de la S. C. des Indulgences, en date du 28 juin 1908, a concédé des indulgences en faveur de quelques actes de dévotion envers Notre-Seigneur au Saint-Sacrement. Elles peuvent être gagnées *toties quoties* et sont applicables aux âmes du Purgatoire.

1. Une indulgence de *cent jours* pour la récitation de l'invocation suivante, en faisant la *généflexion* devant le tabernacle où se trouve la sainte eucharistie : *Jésus, mon Dieu, je vous adore ici présent dans le sacrement de votre amour.*

2. Une indulgence de *trois cent jours* pour celui qui récite cette même invocation pendant qu'il fait la *généflexion* à deux genoux devant le Saint Sacrement solennellement exposé.

3. Une indulgence de *cent jours* pour celui qui fera un signe